

Partager, c'est tout autre chose

15 février 2013

[Print](#)

Jean RODHAIN, "Partager, c'est tout autre chose", MSC, n° 235, novembre 1972, p. 1.

Partager, c'est tout autre chose

? Caricature du partage

Une part de gâteau ? Trois pièces de monnaie ?

Partager : Ce n'est pas que cela.

S'il s'agit seulement d'une part en moins que l'on garde pour le pauvre, ce n'est qu'un partage de conte de fées. C'est truqué. C'est cette aumône dont personne ne veut plus. C'est le surplus du repu. Il humilie du même coup celui qui a l'air de se pencher et celui qui a l'air de tendre la main. Non. Partager, en 1972, ce n'est pas cela. C'est tout autre chose.

? Nul n'est un propriétaire absolu

Je n'ai pas la propriété exclusive de mon pain. Je l'ai gagné, certes, à la sueur de mon front. Mais le laboureur, le moissonneur, le meunier et le boulanger ont des droits sur ce grain et cette farine. Et le soleil du Créateur me rappelle qu'il a fait germer et mûrir ce grain pour la faim de tous les hommes.

Si je partage, je restitue la part qui est due à chacun. Je rétablis les parts prévues par le Créateur dispensateur de toutes choses.

? Partage volontaire

Il est juste que je livre ma part à l'impôt que je dois à l'État pour ses services.

En face de ce partage imposé, quel sera mon partage librement consenti ?

En face de cette part prélevée, quelle part vais-je donner au Tiers Monde ?

C'est ici que le partage devient cruel, donc réel.

? Sur quoi porte le partage ?

Il est juste que la semaine finie je profite de mon week-end. En face de cet horaire de mes loisirs, combien d'heures je réserve pour visiter le prisonnier ? Pour suivre cet invalide à l'hôpital ? Pour remplir mon rôle politique dans la Cité ? C'est ici que le partage de mon temps

va me priver. C'est le vrai partage.

Il est juste - justice oblige - que l'État prenne en charge la maladie et la retraite. Mais voici le cortège des cas qui dépassent la loi, cette justice étroite. Cette femme abandonnée avec trois petits enfants, ce malchanceux qui ne réussit nulle part, celui-ci qui a perdu sa place : Qui fera une démarche ? Qui leur construira un foyer ? C'est un fardeau à partager.

? Le rouge au front

Je viens de parler de mes loisirs de week-end et de mon rôle politique à jouer. Je raisonne comme un confortable nanti. Et je sens le rouge me monter au front, parce que j'ai oublié la petite grand-mère qui n'aura jamais de week-end à la campagne. Elle vit si frugalement sans déclarations ni discours. Mais quand elle reçoit une douceur, elle n'accepte d'y toucher qu'après avoir d'abord partagé avec celles de son palier, au sixième sur la cour. Non, cet humble partage n'est pas une caricature... Décidément, le partage, cela fait réfléchir...

Jean RODHAIN

URL source:<https://fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1972/partager-cest-tout-autre-chose>